Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

La Secrétaire d'Etat

Paris, le 19 SEP. 2017
N°267ARM/SGA/DPMA/SDMAE/BVAC

Mesdames et Messieurs
les Préfets et Hauts-commissaires

OBJET : Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, le lundi 25 septembre 2017.

REFERENCE : Décret du 31 mars 2003.

P. JOINTE : Message pour le 25 septembre 2017.

L'hommage que la France rend chaque année aux harkis et autres membres des formations supplétives aura lieu le lundi 25 septembre 2017.

Conformément aux dispositions du décret susvisé, il vous appartiendra de prendre toutes les mesures nécessaires pour que soient organisées dans votre département les manifestations officielles.

Si une plaque officielle a été apposée dans votre département, cet hommage prendra la forme d'un dépôt de gerbe devant celle-ci au cours d'une cérémonie que vous présiderez. Il conviendra d'y convier les associations d'anciens combattants représentatives, notamment celles regroupant les anciens combattants d'Algérie et en particulier les anciens supplétifs.

Dans les départements où plusieurs plaques ont été installées, vous présiderez la cérémonie que vous jugerez la plus importante. Vous pourrez alors vous faire représenter par les sous-préfets d'arrondissement pour les autres manifestations.
Si aucune plaque n'a été apposée dans votre département, toute latitude vous est laissée pour le choix du monument qui vous semble le mieux approprié pour le dépôt de gerbe qui constitue le point fort de la cérémonie officielle. Je vous serais reconnaissante de bien vouloir veiller à ce que les associations d'anciens combattants correspondant aux critères rappelés ci-dessus soient invitées à cette commémoration.

Vous trouverez, ci-joint, le message que j'adresse au monde combattant et que vous voudrez bien lire à cette occasion.

60, boulevard du général Martial Valin – CS 21623 – 75509 Paris cedex 15

Les maires pourront organiser à leur niveau toutes manifestations qu'ils jugeront utiles et qui devront naturellement, dans leur forme, être adaptées au contexte local.

Je vous rappelle, enfin, que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.

Tout complément d'informations pourra vous être apporté par mon cabinet ou par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives.
(dmpa-bvac.ceremonies.fct@intradef.gouv.fr)

Geneviève DARRIEUSSECQ

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

25 septembre 2017

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour rendre l'hommage solennel de la Nation aux membres des formations supplétives qui ont combattu aux côtés de la France pendant la guerre d'Algérie.

Ils avaient pour mission d'assurer la sécurité des points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues, mais aussi de participer à des opérations militaires aux côtés de l'armée française. Parmi eux, les groupes mobiles de police rurale, les moghaznis, les harkis, les assès et les groupes d'auto-défense. Une diversité que l'on a pris l'habitude de rassembler communément sous le nom de harkis. Une diversité dont le dénominateur commun est la bravoure, l'abnégation et le sacrifice pour la France.

Nous rendons hommage à leur engagement pour la France. Leurs sacrifices et leurs souffrances doivent être connus de tous.

Le cessez-le-feu se traduisit pour les anciens supplétifs par le déchirement, l'exil, l'abandon. Et pour certains restés en Algérie, le pire. La France n'accorda pas sa protection aux harkis qui firent le choix de rester, exposant beaucoup d'entre eux à de violentes représailles.

Elle n'a pas su, non plus, accueillir comme ses enfants ceux qui avaient choisi de rallier le territoire national, les reléguant en grand nombre dans des camps de transit, des hameaux de forestage puis des cités de transit aux conditions déplorables.

Oui, il y a cinquante-cinq ans, la France a tourné le dos à ceux qui avaient combattu pour elle, ceux qui lui avaient fait confiance, ceux qui l'avaient choisie et ceux qui l'avaient défendue.

Notre pays a, depuis quelques années, par la voix de ses plus hauts représentants, reconnu la responsabilité des gouvernements d'alors dans la tragédie vécue par les harkis et leurs familles.

La journée nationale du 25 septembre en est la manifestation la plus forte et la plus solennelle.

Mais, cinquante-cinq ans après la fin de ce conflit et malgré l'importance du travail historique réalisé, cette période de notre histoire reste mal connue par certains et douloureuse pour un grand nombre de Français.

Il est impératif que la Nation renforce le lien de confiance qui doit naturellement exister entre elle et chacun des siens et notamment avec les harkis et les enfants de harkis qui contribuent à son identité, à son histoire et à sa force.

Cela passe notamment par un examen sans concession du passé, jusque dans ses chapitres les plus sombres, et par une transmission objective de l'histoire et de la mémoire.

La France doit œuvrer à la réconciliation des mémoires de tous ses enfants, les réunir sans les confondre, les distinguer sans les opposer.

Que l'honneur rendu aux harkis et aux membres des formations supplétives soit toujours à la hauteur de l'engagement et du sacrifice qu'ils ont consentis pour la France.